

GHT - FAQ « mise à disposition des personnels dans le cadre des fonctions, activités et missions mutualisés des GHT » et FAQ « Fonction achat » , Ministère des solidarités et de la santé

14/12/2017

Le Ministère de la santé (DGOS) a complété sa foire aux questions relative à « la mise à disposition des personnels dans le cadre des fonctions, activités et missions mutualisés du GHT » d'interrogations spécifiques aux corps de directeur de la fonction publique hospitalière.

Par ailleurs, il a actualisé sa foire aux questions relative à « la fonction achat ».